

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2014

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX présents: Mesdames Belveyre, Bourgade, Buffamène et Messieurs Cantarel, Dausset, Daval, Moulin, Petit, Roussilhe, Vigouroux.

ABSENT : Padirac Anthony

SECRETAIRE DE SEANCE : Christine Buffamène

DEBUT DE SEANCE : 18h00

1- DELIBERATIONS TARIFS

Salle des fêtes

La location se fera du vendredi 14h au lundi 9h

UNE CAUTION DE 200€ SERA DEMANDEE A LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Des tarifs ont été établis en deux périodes

- 1) période hiver du 1^{er} octobre au 30 avril*
- 2) période été du 1^{er} mai au 30 septembre*

	HIVER	ETE
<i>HABITANTS DE LA COMMUNE</i>	<i>130€</i>	<i>110€</i>
<i>HABITANTS HORS COMMUNE</i>	<i>200€</i>	<i>170€</i>
<i>ASSOCIATIONS COMMUNALES</i>	GRATUIT	
<i>ASSOCIATIONS EXTERIEURES</i>	<i>200€</i>	<i>170€</i>
<i>PROFESIONNEL</i>	<i>300€</i>	<i>250€</i>
<i>JOURNEE EN PLUS</i>	<i>60€</i>	<i>50€</i>
<i>GRATUIT UNE FOIS PAR AN JUSQU'A L'AGE DE 20 ANS POUR LES JEUNES DE LA COMMUNE</i>		

- Garages

La location des quatre garages de l'école sera de 15€ par mois, chacun.

- Abris camping-car

130€ par an, l'emplacement.

2- VOLETS ECOLE ET REMPLACEMENT DE DEUX FENETRES AU BATIMENT TAP (temps d'activités péri scolaire)

Pour la réalisation de ses travaux, une délibération est prise pour contracter un prêt de 10000€ au crédit agricole au taux de 2,37% sur une durée de cinq ans, remboursement mensuel 176,90€.

Une délibération est prise pour demander des subventions au conseil général, la région et l'Etat.

La pose des fenêtres en pvc sera réalisée par l'entreprise Jauzac, le prix s'élève à 3458€.

3-CARTE COMMUNALE :

Il a été décidé à l'unanimité de ne pas réaliser une carte communale.

4-REVISION LOYERS COMMUNAUX

Au 1^{er} janvier 2015 une hausse de l'indice 0,47% prendra effet.

5-DIVERS

- **Logements de l'école**, une note d'informations de monsieur le maire a été adressée aux locataires.

-**Ramassage scolaire**, le bus sera en arrêt de façon à laisser un passage piéton, devant l'entrée de l'école, une note d'information sera envoyée aux parents d'élèves, pour le non stationnement devant l'entrée de l'école.

-**Ecole**, suite à l'incident qui s'est produit en date du 6/11/2015, des mesures ont été prises, notamment la fermeture des portails de l'école.

Clôture de la séance à 20H30